

N° B 84024977

ATTESTE QU'UNE GARANTIE D'UN MONTANT DE ***2.020.000 €**

A été donnée par elle à : SARL JMR IMMOBILIER

110961 K

14 rue de ROUEN

75019 PARIS

Représentée par : GER Monsieur ROBINET Jean-Michel

A compter du : 01/01/2018

AU TITRE DE L'ACTIVITE DE SYNDIC DE COPROPRIETES

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE ATTESTATION D'UN MONTANT DE: **2.000.000 €

Fait à PARIS, le 15/02/2018

Le Directeur Général
Alain LEDEMAY



GALIAN Assurances || 89, rue La Boétie - 75008 Paris || Tél. : 01 58 56 73 73

|| Fax : 01 58 56 73 70 || Web : www.galian.fr

Société Anonyme d'Assurance au capital de 103 125 910 euros - RCS Paris 423 703 032 - Entreprise régie par le Code des Assurances - Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61, rue Taitbout - 75009 Paris)
Adresse postale : GALIAN - TSA 20035 - 75801 Paris CEDEX 08



ENTREPRISE

(Loi du 2 janvier 1970 - Décret N° 72.678 du 20 juillet 1972)

ATTESTATION D'ASSURANCE 2018
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

ASSURE : 110961 K

SARL

JMR IMMOBILIER

14 rue de ROUEN

75019 PARIS

Représentée par :

GER Monsieur ROBINET Jean-Michel

POLICE N° : 120 137 405

Effet du contrat : du 01/01/2018 AU 31/12/2018

ACTIVITE GARANTIE : SYNDIC DE COPROPRIETES

ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE ATTESTATION D'UN MONTANT DE: **2.000.000 €

Fait à PARIS, le 15/02/2018

Pour les Compagnies ci-contre, par délégation,
Alain LEDEMAY
Directeur Général de GALIAN Assurances



MMA IARD Assurances Mutuelles Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros - RCS Le Mans 440 048 882
Sièges sociaux : 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 - Entreprises régies par le code des assurances.

Les assureurs désignés ci-dessus attestent que l'assuré désigné ci-avant a souscrit pour son compte un contrat d'assurance comportant les garanties au moins équivalentes à celles prévues par l'arrêté du 1er septembre 1972.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.